

Réf: Dossier 488910

Avis de constitution

SOCIETE « YUMMLY FAIT MAISON »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT 37 EN FACE
DE LA CIE, Lot 37, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YUMMLY FAIT MAISON »

Objet : VENTE DE BISCUITS A LA SESAME, DE CEREALES
DANS LES SUPERMARCHES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT 37 EN FACE
DE LA CIE, Lot 37, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme EL ASSAAD SORYANA EPOUSE ABDUL
KHALEK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02635 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13873/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

